

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 22-451-1934 Rattachement à l'inspection générale des travaux publics des colonies. de la T, S. F, et de la radiodiffusion coloniale.

n° 22-451-1934

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
9 avril 1934

Numéro JO
n° 451 du 30/06/1934

Date du numéro
30 juin 1934

TEXTE INTÉGRAL

les questions relatives à la T. S. F, et à la radiodiffusion coloniale, qui relevaient de la direction économique, sont dorénavant confiées à l'inspection générale des travaux publics,